

Image not found or type unknown



Pas de rponse de la partie adverse

Par **stephy**, le **06/05/2010** à **04:47**

Bonjour,rnrnrnje suis ici pour avoir votre avis s.v.p j ai fais appel d un jugement a la cour administrative de bordeaux mais le problème est que a chaque fois qu'on envoi un mémoire a la partie de défense ben la défense ne répond pas enfin elle attends le dernier jour pour envoyer son mémoire pour retarder la procédure , mais cette fois ci ben la défense n as jamais répondu a nos écritures a la suite de ca le juge a statuer et ordonne le jugement en mai j aimerais savoir si c est une bonne chose pour moi que l a défense ai pas répondu ou pas merci et si ca veut dire qu'il a abandonner ? MERCI D AVANCE POUR TOUTES VOS RÉPONSES ...